

En marge de la semaine de la prévention des incendies

Paul Fillion

Volume 10, numéro 3, 1942

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1102989ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1102989ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (imprimé)

2817-3465 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Fillion, P. (1942). En marge de la semaine de la prévention des incendies. *Assurances*, 10(3), 81–86. <https://doi.org/10.7202/1102989ar>

Assurances

Revue trimestrielle consacrée à l'étude théorique et pratique
de l'assurance au Canada

Enregistrée à Montréal comme matière de seconde classe.
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.

Prix au Canada:
L'abonnement: \$1.00
Le numéro: 25 cents

Directeur: GÉRARD PARIZEAU

Administration:
Ch. 21
84, rue Notre-Dame ouest
Montréal

81

10e année

MONTRÉAL, OCTOBRE 1942

Numéro 3

En marge de la semaine de la prévention des incendies

par

PAUL FILION,
Ingénieur Chimiste

Chaque année, au début du mois d'octobre, la « National Fire Protection Association » par l'intermédiaire de ses membres que l'on trouve dans tous les coins du globe¹ lance sa campagne de la prévention du feu. La semaine qui comprend le neuvième jour d'octobre a été choisie en mémoire du désastreux incendie de Chicago qui, en 1871, détruisit 17,430 bâtisses et dont les dommages matériels furent évalués à \$168,000,000.00.²

¹ L'annuaire officiel des membres de cette société pour l'année 1941-42 mentionne la suspension par la direction depuis le 23 juin 1941 des membres des pays suivants: l'Allemagne, la Belgique, le Danemark, la France, la Hollande, l'Italie, le Japon et la Norvège.

² Remarquons que depuis, soit en 1906, la conflagration de San-Francisco, réduit en cendres pour \$350,000,000.00 de propriétés.

Les mots d'ordre de ces campagnes annuelles, traduits par des placards fort bien imagés sont ordinairement susceptibles de créer et de répandre l'enthousiasme chez tous ceux qui ont tant soit peu l'instinct de la conservation. Il va sans dire que les *slogans* de la campagne de 1942 portent l'empreinte des temps que nous traversons : —

82

- « Chaque incendie est aujourd'hui une catastrophe nationale »
- « Chacun de nos incendies fait l'affaire de Hitler »
- « Le citoyen sincère prévient l'incendie »

Comme toutes les grandes villes, Montréal organise sa campagne locale qui est officiellement lancée par une proclamation municipale. Les sociétés et les services de protection, de prévention et de sécurité participent au programme. Les conseils prodigués, les travaux présentés, les statistiques énumérées et commentées doivent contribuer à l'adoption générale d'une ligne de conduite ou d'une mentalité dont la vigueur devrait être maintenue tous les jours de l'année.

Si on nous fait remarquer que, maintenant plus que jamais, la prévention du feu est d'intérêt national, et ce à cause de la guerre, les sacrifices auxquels, bon gré mal gré, nous aurons à consentir chaque jour en vue du succès de nos armes devraient nous inciter davantage à prendre toutes les précautions même élémentaires pour conserver ce qui nous reste.

Au point de vue individuel, songeons aux multiples embarras causés par un incendie au foyer; nouvelles difficultés à remplacer certains meubles ou articles de ménage, rareté de la main d'oeuvre, emploi de matériaux de qualité forcément inférieure, que sais-je encore ? A l'usine, dans la boutique, au bureau, le jeu des priorités permettra-t-il, sans démarches extraordinaires et sans une perte de temps incalculable, le remplacement de la machinerie, de l'outillage et de tout effet fabriqué de matières essentielles aux engins de guerre ?

Dans le domaine national, les conséquences de l'incendie sont encore plus dommageables; elles atteignent chacune de nous, que cela soit sous forme d'une augmentation du coût de la vie, d'une majoration du taux d'assurances ou d'un accroissement d'impôts.³

Les conditions créées par la guerre ne sont pas sans accentuer les risques d'incendie. Les entrepôts de denrées alimentaires, de matières premières ou de pièces ouvragées renferment aujourd'hui des biens dont la perte atteindrait chaque citoyen. Les substances consommées devront être remplacées car la poursuite de la guerre ne permet pas de lacune au programme tracé sur le front intérieur. Le contrôle central et le rationnement se chargent de distribuer sur chacun de nous le fardeau des pertes nationales. Le surcroît d'activité dans le domaine de la production, des transports, des communications, de même que dans l'accomplissement de toute besogne quotidienne, impose à chaque citoyen une dépense accrue d'énergie, qui, si l'on n'y prend garde, ne lui permettra pas ou ne lui laissera pas le temps d'être prudent ou prévoyant en dehors de la simple exécution de ses fonctions. Et que penser de la répercussion au foyer de l'embauchage de toute la main-d'oeuvre disponible? L'absence de tous les adultes, les soins de la maison laissés à des adolescents pendant que la mère, le père, les grands frères et les grandes soeurs sont occupés à l'extérieur, la rentrée et la sortie des membres de la famille à toute heure du jour et de la nuit, tous ces changements n'auront-ils pas pour effet d'encourager la négligence et de créer certains problèmes d'entretien? Il est à craindre que

³ Voyons ce que l'incendie a directement coûté à chacun de nous en 1941:

	Dommages par tête
Municipalité de Montréal	\$3.13
Province de Québec	2.90
Dominion du Canada	2.46

Voir le Rapport Statistique sur les pertes par le feu au Canada 1941, Département de l'Assurance.

ces conditions de vie atteignent les plus élémentaires mesures de sécurité nécessaires à la prévention des incendies.

Si on consulte les statistiques au tableau des pertes causées par l'incendie groupées par le genre d'établissements, les immeubles d'habitations ne le cèdent pourtant à aucune autre classe d'occupation. Ainsi le démontre le relevé des pertes canadiennes classées par catégories d'établissements durant les dix dernières années, soit de 1932 à 1941.⁴

84

Catégorie d'immeubles	Nombre d'incendies signalés	Pertes matérielles totales
1. Immeubles d'habitation	329,476	\$91,268,187.
2. Etablissements commerciaux	40,200	\$65,541,430.
3. Propriétés agricoles	40,931	\$31,186,911.
4. Etablissements industriels	9,649	\$48,613,427.
5. Maisons d'enseignement	5,365	\$15,477,774.
6. Divers	41,213	\$17,047,163.
	466,834	\$269,134,892.

Groupons les catégories 1 et 3 et nous aurons pour les établissements privés, par opposition à ceux qui sont de caractère publique ou semi-publique, 370,407 incendies coûtant \$12,455,098.00, soit 70% du nombre total des incendies et 45% des pertes totales.

La prévention de l'incendie au foyer et sur la ferme est à la portée de tous et chacun. Chaque membre adulte d'une famille, est responsable des causes d'incendie qui peuvent exister dans la demeure qu'il habite.

Nous n'avons signalé jusqu'ici que les pertes matérielles. N'oublions pas que chaque année l'incendie fait des victimes. L'année dernière (1941) 323 personnes ont perdu la vie au cours ou à la suite d'incendies, soit une augmentation de 100 sur l'année 1940.⁵ Au temps où nos armées absorbent un

⁴ Rapport Statistique sur les pertes par le feu au Canada 1941 — Département de l'Assurance.

⁵ Rapport Statistique sur les Pertes par le feu au Canada, 1941.

nombre de plus en plus grand de nos concitoyens, il est déplorable de constater que le feu ait augmenté le taux de ses victimes.

En face de ces considérations, une question bien à propos s'impose: brûlerons-nous ainsi encore longtemps la chandelle par les deux bouts ?

Tout citoyen devrait posséder un minimum d'esprit préventif pour sa propre protection d'abord, et également, pour celle de la société.

85

C'est une fausse mentalité que de compter sur les diverses formes de protection pour remplacer les mesures préventives. La protection limitera l'étendue des dommages, compensera pour certaines pertes subies mais elle n'empêchera jamais l'incendie de se déclarer. Cela ne veut pas dire que la protection ne soit pas nécessaire, elle est même essentielle car elle a pour tâche d'entrer en scène là où il y a absence ou défaut de prévention. Prévention et protection sont deux sciences qui se complètent, elles doivent marcher de pair. L'une doit combler les lacunes de l'autre. Théoriquement, si la prévention pouvait donner un rendement de 100%, la protection ne serait pas nécessaire : toutes causes et possibilités d'incendie éliminées, la protection contre celles-ci deviendrait inutile. Dans le même ordre d'idées, l'inverse est faux: une protection idéale n'éliminera jamais les causes et les dangers d'incendie. D'où, à mon sens, toujours en principe, la prévention l'emporte en importance sur la protection. En pratique, la prévention est considérée, bien à tort d'ailleurs, comme une science trop abstraite. On s'en remet donc généralement à la protection dans l'espoir que tout incendie sera maîtrisé et toute perte indemnisée. Cette attitude est discutable et je ne me propose pas de l'analyser ici. Considérons tout simplement les inconvénients qu'elle peut comporter en ce moment.

La demande croissante d'un grand nombre de matières premières et de matériaux manufacturés pour les industries de guerre n'est pas sans handicaper la fabrication et la circulation des matériaux de construction et des appareils de toute sorte destinés à combattre l'incendie. Il n'est pas impossible que la situation s'aggrave. Déjà, les standards de fabrication de certains outillages de protection ont été abaissés pour la durée de la guerre afin de réduire l'usage des matières essentielles.

L'équipement des installations fixes, comme celui des extincteurs automatiques ne peut être obtenu sans un degré de priorité relativement élevé. Les boyaux d'incendie, les extincteurs chimiques seront soumis au même contrôle s'ils ne le sont pas déjà. En un mot, les appareils standards de protection ne seront pas à la portée d'un aussi grand nombre qu'en temps de paix et ceux qui possèdent l'outillage voulu devront en prendre un grand soin et auront même à en prévenir la détérioration.

Cette analyse de la situation dans le domaine de l'incendie devrait nous amener à apprécier l'importance grandissante de la prévention. La simple application des principes préventifs n'est pas contrôlée si ce n'est que par la volonté et le degré de connaissance de chaque individu.

L'enseignement de la science de la prévention des incendies n'existe à peu près pas chez nous. La négligence ici n'est due qu'à l'ignorance. Dans la sphère de la prévention et de la protection contre les incendies, nous n'avons pas vieilli; la majorité d'entre nous malheureusement trouve le sujet enfantin principalement parce que nous avons conservé de la brigade des pompiers sensiblement la même impression que nous en avons à l'âge de dix ans.

La guerre nous forcera-t-elle à méditer sur ce sujet comme elle l'a si bien fait dans plusieurs autres domaines de nos activités ?